



" Au plus près des clubs Vosgiens "

**Procès-verbal de la Réunion du comité de direction du District des Vosges de Football
Espace Jacques Georges
Jeudi 9 février 2023 – 18h30**

Personnes présentes

Membres élus :

Alex ANY - Pierre BÉRETTA – Hervé BOILLOT - Alain COLNÉ - Gilles CÔME – Jean-Paul DELAHAYE – François DÉLON - Patrick EDGARD – Éric FEBVRE – Bruno HERBST – Pascale LAPÔTRE– Christian NICHINI – Patrick PHILIPPE

Personnel :

Arnaud HULBACH

Personnes excusées

Membres élus :

Anthony GUEDES - César LACOMBE - Fabrice LENOIR - Sophie PIERREL - Guy ROBIN

Consultants

Laurent BENIER - Daniel DAUBIÉ – Patrick GEBHART

Compte rendu

Approbation du PV de la réunion du CD du 28 septembre 2022

Aucune remarque verbale ou écrite n'étant exprimée, le comité directeur adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 28 septembre 2022.

Carnet

Les membres du district se souviennent de la disparition de M. Patrick HISLER, figure du football en Déodatie et de M. Albert LE NEVE, ancien maire de Vagney, joueur et dirigeant de l'AS VAGNEY, de Mme Suzanne HERBST, maman de Bruno, président du District des Vosges ; ils présentent leurs sincères condoléances à Sophie, membre du comité de direction qui vient de perdre son papa ce jour-même.

Agenda

Prochaines réunions du Comité de direction : mercredi 10 mai – mercredi 5 juillet

Réunion du C.D de rentrée de la saison 2023/2024 : mercredi 30 août

Ressources humaines :

- Nouvelle organisation depuis le 1^{er} décembre avec l'arrivée d'Arnaud chargé de développement ; Arnaud donne son ressenti après quelques semaines dans sa nouvelle fonction : il a constaté un bon dynamisme tant de la part des membres du comité de direction que dans la vie des commissions ; une meilleure répartition des tâches donnera encore plus de confort à leur fonctionnement
- Départ de Vanessa : depuis le 15 décembre Vanessa ne fait plus partie des effectifs
- Le 12 janvier un appel de candidature a été publié pour pallier la vacance du poste de CTD chargé de Développement et de l'Animation des Pratiques. Suite aux différents entretiens une candidature a été retenue ; une fois le contrat signé, l'embauche sera effective le mercredi 1^{er} mars



" Au plus près des clubs Vosgiens "

- Emploi d'un vacataire à 1/3 temps : Julien DEJEAN sera détaché de l'Armée pour 4 mois puis bénéficiera d'abord d'un CDD pour 12 mois. Sa mission : développer le FUTSAL et mettre en place des actions spécifiques pour sensibiliser les acteurs du football à la lutte contre les incivilités.
- Démarche prospective pour s'appuyer sur une personne-ressource afin d'assurer l'organisation de l'événementiel : AG – cérémonie des vœux – remises des distinctions – partenariat – journée des Débutants et assurer la gestion des Jeunes engagés dans une mission de service civique auprès des clubs rattachés à l'agrément du District.
- *Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)*. Après une première phase finalisée en juin 2022, le DLA est actuellement engagé dans une deuxième phase pour aider l'agent de développement dans sa mission : donner un second souffle à la structuration du district ; accompagner les acteurs du district à construire le district de demain.

Arbitres:

Le président de la CDA Daniel DAUBIE étant en visioconférence organisée par la LGEF, sur le thème « ARBITRAGE AMATEUR », Hervé BOILLLOT se fait le porte-parole de la CDA

- FIA à GIRANCOURT (les samedis 14,21 et 28 janvier 2022) : 16 arbitres inscrits, 15 présents, 5 admis (obligation pour ces arbitres stagiaires de diriger au minimum 5 rencontres d'ici la fin de la saison pour couvrir leur club pour la saison en cours)
- Arbitres de clubs : nécessité de participer aux modules 3 et 4 (journée n° 2) et de réussir l'examen de clôture ; 9 inscrits, 5 présents = 5 reçus. L'arbitre de club doit accomplir 5 prestations (centre ou assistant) pour compter pour ½ arbitre à condition que le club possède un arbitre officiel. Arnaud prendra contact avec le service « Licences » de la LGEF pour étudier la possibilité d'un ajout « arbitre de club » sur la licence détenue par l'intéressé.
- Les membres du Comité de direction valident les admissions des arbitres stagiaires et des arbitres de club dans le corps arbitral.
- Conférence (relations arbitres/éducateurs) de Benoit BASTIEN, arbitre international à UXEGNEY le vendredi 16 décembre : organisée par l'Amicale des Educateurs, elle fut fréquentée et appréciée par de nombreux arbitres et observateurs.
- Dossier médical (DMA) mis à jour le 16 janvier 2022: les nouvelles dispositions sont commentées par le Dr Patrick EDGARD (**ci-joint deux documents : la notice pour valider le DMA, le DMA 6 pages**). **IMPORTANT** : sensibiliser les arbitres pour prendre au plus tôt les rendez-vous obligatoires – *Suggestion de Pascale* : un cardiologue pourrait-il réserver une journée pour recevoir les arbitres concernés par les examens obligatoires ? (Patrick se renseignera)
- Caméra embarquée sur les arbitres : le service juridique de la LGEF est saisi par les instances pour donner un cadre à son utilisation.

Amicale des Educateurs : elle tiendra son assemblée générale le lundi 27 février dans les locaux du district.

Ententes Féminines à 11 :

- Championnat SENIORS F à 8 interdistricts, gestion District MEUSE : le CS CHARMES a exprimé sa volonté d'arrêter l'entente avec le CS RAMBERVILLERS. La commission interdistricts a donné son accord. Le comité de direction du District des Vosges valide l'arrêt de l'entente.
- Championnat SENIORS F à 11 interdistricts ; équipe engagée : SM ETIVAL ; demande des clubs SM ETIVAL – US RAON L'ETAPE – AS MOYENMOUTIER/PETITE RAON pour obtenir une dérogation au règlement afin de constituer une entente à cette époque de la saison. Le District des Vosges est



" Au plus près des clubs Vosgiens "

favorable à la création de cette entente sous réserve que la dérogation exceptionnelle soit accordée par le comité de direction du district de la MEUSE.

Réorganisation du championnat D4 : la formule présentée par Fabrice lors de l'AG et lors des réunions décentralisées sera à l'ordre du jour d'une prochaine réunion programmée le jeudi 9 mars.

Participants : des représentants de la commission compétitions et les personnes qui se sont portées volontaires lors des réunions décentralisées.

FUTSAL pendant la trêve – championnats JEUNES - Coupes des Vosges SENIORS 2023

Ci-joint le document « bilans et perspectives » rédigé par Fabrice et adressé en son temps aux membres du comité de direction.

Charte « ETHIQUE et DEONTOLOGIE » de la FFF (annexe 8 des RG de la FFF)

La Charte recense les principes fondamentaux régulateurs du football (valeurs, règles morales) que les acteurs et partenaires du football ont le devoir de respecter.

Si la ligne de conduite ainsi définie n'est pas suivie le contrevenant peut être sanctionné.

Jean-Paul souhaite qu'un groupe de travail dresse un inventaire des conduites incorrectes, des comportements contraires à la morale, l'éthique à la lumière des principes évoqués et qu'il propose des sanctions juridiquement appropriées.

Une première réunion se tiendra le jeudi 2 mars à 18h30 salle Jacques Georges. Le groupe de travail formé autour de Jean-Paul est constitué des cinq vice-présidents, de membres des organes disciplinaires du district (première instance et appel), d'un représentant de la CDA et de la commission des compétitions, du CTR, du conseiller chargé du développement du district.

Féminisation

Il faut « féminiser » la discipline. Il y a des joueuses, des arbitres, des éducatrices, mais il y a peu de dirigeantes. D'ici 5 saisons les instances auront dû multiplier les actions pour intensifier la mixité dans les commissions et les comités de direction : réunions, séminaires seront organisés pour former les femmes à la prise de responsabilités dans le monde du football.

Dossier subventions

Pierrot évoque les dossiers traditionnels de demandes de subventions (Conseil Départemental – ANS – contrats d'objectifs dans le cadre du plan fédéral de développement).

Une subvention substantielle pour un équipement informatique plus performant de la salle de réunion (75% de l'investissement) sera accordée par le Conseil Régional. Pierrot apprécie le concours actif apporté par M. Christophe NAEGELEN député de la 3^e circonscription des Vosges et conseiller régional.

Activités du Président :

- Réunions du comité de direction de la LGEF : en visioconférence ou en présentiel
- Autres visios : avec Philippe DIALLO, président par intérim de la FFF – avec le président de la LGEF et les présidents des districts de la LGEF
- AG de la LGEF à Villers lès Nancy le 14 janvier 2023 (budget prévisionnel adopté)
- AG de clubs : a participé à l'AG des SR SAINT-DIE/KELLERMANN le jeudi 12 janvier 2023 – le président souhaite une participation partagée aux AG de clubs avec les vice-présidents.
- Association nationale des Présidents de districts : séminaire pour le secteur 3 (EST de la FFF) organisé par le District des Vosges à Gérardmer les 5 et 6 mai prochains.



" Au plus près des clubs Vosgiens "

- Maison départementale des Associations : le projet porté par le Conseil Départemental a été abandonné. Le Président constituera un groupe de travail qui aura pour objectif de définir le projet de la future Maison départementale du Football Vosgien.
- Vœux du district le lundi 23 janvier à THAON : cérémonie conviviale saluée par tous les acteurs du football vosgien qui avaient répondu à l'invitation du Président. Bruno, au nom du Comité de Direction, salue la présence de M. Cédric HAXAIRE, Maire de THAON et son intervention qui fut très appréciée.

La séance est levée à 20h30.

Le secrétaire de séance
Christian NICHINI

Le président de séance
Bruno HERBST